

Présentation de *l'Année de discernement*

Les diocèses de Suisse romande proposent depuis 1996 une année de discernement aux jeunes qui se posent la question de la vocation sacerdotale. Cette année de discernement s'efforce de donner les moyens et l'espace favorisant le discernement vocationnel. Elle précède les cinq ans de formation au Séminaire diocésain.

Le programme de l'année de discernement comporte diverses dimensions :

1. **Les cours.** Divers cours sont proposés aux discernants : le cours de spiritualité présente les grandes écoles spirituelles et ainsi que l'organisme de la vie spirituelle qui habite tout homme. Un cours d'introduction à la Bible initie les étudiants à la lecture de l'Écriture sainte. L'exhortation apostolique « Pastores dabo vobis » sur la formation des prêtres fait l'objet d'un autre cours qui s'étend sur l'identité, la vie et le ministère du prêtre diocésain. L'histoire de l'Église locale est enseignée : occasion pour les discernants d'entrer dans une connaissance plus approfondie de l'histoire des diocèses de Suisse romande. Le cours sur le Credo présente une vaste introduction sur le contenu de la Révélation chrétienne ; il est aussi l'occasion d'approfondir les liens qui unissent la foi et la raison dans la connaissance du mystère de Dieu. La liturgie des heures, la psalmodie, le solfège et le chant font aussi l'objet d'un cours régulier. Le cours d'initiation au grec et au latin permet une « mise à niveau » en vue des études universitaires futures. Le cours de psychologie propose une meilleure connaissance de soi et inclut un bilan de personnalité. Le cours de liturgie et le cours de proclamation de la Parole complètent le programme de formation intellectuelle. Les rencontres hebdomadaires de tutorat individuel permettent de faire l'unité entre les différentes matières enseignées.
2. **La vie spirituelle.** L'année de discernement est une école de fondation spirituelle et d'approfondissement de la vie avec Dieu. Les discernants participent à l'Eucharistie quotidienne et à la liturgie des heures. Ils sont invités à pratiquer l'oraison quotidienne et l'adoration du Saint-Sacrement. Durant cette année ils rencontrent régulièrement un père spirituel qui accompagne leurs pas sur la voie du discernement. Trois retraites ainsi que plusieurs recollections rythment l'année.

3. **La vie communautaire.** Elle est le premier lieu de la formation humaine. La vie en communauté révèle à chacun ses propres limites : elle est le lieu d'une meilleure connaissance et acceptation de soi. Elle exige que chacun fasse la vérité sur sa propre vie, sur son caractère et sur sa capacité de relation avec les autres. Les différents services communautaires permettent aux discernants d'expérimenter les joies et les difficultés de la serviabilité et de comprendre que la charité fraternelle est une dimension essentielle de la vie sacerdotale.

4. **Les stages.** Au cours de l'année différents stages sont proposés aux discernants, notamment un stage en paroisse ainsi qu'un stage « social » dans une institution s'occupant de personnes handicapées par exemple.